



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025**

Présidence : M. Dominique Berset, Président

Présents : 37 membres

Excusés : 15 membres

Mmes Sylviane Bonfadelli, Diana Dini, Danièle Rochat.

MM. Jérôme Arnaud, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud, Silvano Cardamoni, Patrick Diserens, Thomas Gasser, Oscar Grana Mendes Guy Hänggeli, Yannick Jouan, Philippe Monod, Claude Rapin, Sacha Tarayef.

Absents 2 membres non excusés

MM. Yoann Dufour, Roger Sandoz

ORDRE DU JOUR

1. Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
2. Préavis municipal N°6/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2
3. Préavis municipal N°7/2025 relatif au budget 2026
4. Préavis municipal N° 8/2025 relatif à une demande de crédit de CHF50'000.- pour financer la construction d'un couvert en forêt pour une place de pique-nique.
5. Divers

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à chacun.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL ET DE LA MUNICIPALITE.

La secrétaire remplaçante procède à l'appel, le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président passe à l'adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 30 octobre 2025. Celui-ci est adopté.

Monsieur le Président invite Madame Paris Jafari à s'approcher pour l'assermenter après lecture du serment.

COMMUNICATION DU BUREAU

Monsieur le Président informe le Conseil de la démission de Monsieur Christian Simm avec effet immédiat.

Afin de simplifier le travail de la secrétaire, il demande aux Conseillers de lever la main pour prendre la parole et lorsqu'il lui donne la parole, de s'annoncer par son nom et prénom.

Il annonce qu'une liste de candidatures pour le Conseil Communal sous la dénomination « Entente villageoise » peut être signée en fin de séance par les intéressés ou au greffe jusqu'au 12 janvier 2026 à 12 heures.

Il précise la procédure pour créer une autre liste ainsi que pour les candidats à la Municipalité.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Madame Stéphanie Borgeaud, syndique, excuse Madame Sandrine Gaudard, municipale, absente.

Elle nous informe de l'abattage d'arbres sur la Place de Jeux et d'élagages importants dans la Commune pour des raisons de sécurité. Une seconde phase aura lieu au printemps ainsi qu'un replantage.

Le 9 octobre 2025 un contrôle radar a été effectué : 327 véhicules contrôlés, 1 seul dénoncé soit 0,31%

Monsieur Marco Baraldini, municipal, transmet, suite à l'installation du nouvel éclairage public, les chiffres de la consommation électrique communale. Entre les années 22/23 et 24/25, une économie de 22'862 kWh est constatée, soit 72,24%.

2. PREAVIS MUNICIPAL N°6/2025 RELATIF A L'AJUSTEMENT DU BILAN POUR LE PASSAGE AU MCH2

Monsieur Claude Häggeli, rapporteur de la commission des finances, donne lecture de son rapport avec avis favorable.

La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote sur le Préavis Municipal N° 6/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2 qui est adopté à l'unanimité. Il donne lecture de l'extrait du procès-verbal qui est adopté avec 1 abstention.

3. PREAVIS MUNICIPAL N°7/2025 RELATIF AU BUDGET 2026.

Monsieur Nicolas Bailly, rapporteur de la commission des finances, donne lecture de son rapport avec un avis favorable.

La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote sur le préavis N° 7/2025 relatif au budget 2026. Il est accepté à la majorité avec 1 avis contraire et 2 abstentions. Il donne lecture de l'extrait du procès-verbal qui est adopté avec 1 avis contraire et 1 abstention.

4. PREAVIS MUNICIPAL N°8/2025 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF50'000.- POUR FINANCER LA CONSTRUCTION D'UN COUVERT EN FORÊT POUR UNE PLACE DE PIQUE-NIQUE.

Monsieur Claude Häggeli, rapporteur de la commission des finances, donne lecture de son rapport avec avis favorable.

Monsieur Patrick Favre demande si, dans l'aménagement, un couvert à bois est prévu.

Monsieur Pascal Chatelan, municipal, répond que cela n'est pas prévu. Un grill et une poubelle seront installés.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote de ce préavis N° 8/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 50'000.- pour financer la construction d'un couvert en forêt pour une place de pique-nique qui est accepté à l'unanimité. Lecture est faite de l'extrait de ce procès-verbal qui est accepté à la majorité avec 1 abstention.

6. DIVERS

Le Président propose de verser les jetons de présence à une association, comme nous en avons l'habitude, et propose la Fondation Theodora.

Madame Claudine Longchamp s'oppose à ce choix.

Le Président passe au vote. Ce choix est accepté à la majorité, 1 avis contraire et 5 abstentions.

Monsieur Jean-Jacques Chanson demande quelle est l'utilité du tuyau caoutchouc installé sur le goulot de la fontaine, au centre du village.

Monsieur Claude Champion, municipal, lui répond que c'est pour éviter les éclaboussures autour de la fontaine qui risquent de geler en hiver.

Madame Stéphanie Borgeaud, syndique, complète en indiquant qu'un budget est prévu pour refaire l'étanchéité et rénover les fontaines.

Madame Ursula Marclay signale le mauvais état de la fresque sur la paroi de l'école et demande une rénovation.

Monsieur Jean-Luc Aebischer propose la création d'abris des deux côtés, à l'arrêt « Chevrine ».

Monsieur Marco Baraldini, municipal, lui répond que ce n'est pas possible actuellement.

Monsieur Marc Guillaume suggère de ne pas mettre de bois à disposition vers le couvert, ceci pour éviter les vols.

La parole n'est plus demandée.

Madame Stéphanie Borgeaud, syndique, prend la parole au nom de la Municipalité, remercie pour la confiance accordée et les échanges au cours de cette année et adresse les vœux pour l'an prochain.

Monsieur le Président clôture la séance en adressant à l'ensemble des membres du Conseil Général ses vœux les plus chaleureux pour de très belles et heureuses fêtes de fin d'année, et se réjouit de les retrouver l'an prochain.

La séance est levée à 20h05.

Dominique Berset



Président

Anne-Marie Duport



Secrétaire remplaçante

Vice-présidente